

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



JANVIER
2017

LE PETIT SAINT-SARDOS



MAIRIE DE SAINT-SARDOS

2, rue de la République
Tél. 05.63.64.31.87
Fax. 05.63.02.64.28
mairie-saint.sardos@info82.com
www.saint-sardos82.fr

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 13h30 - 17h30
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00



Une grande partie de l'année 2016 a été consacrée, dans le cadre de la NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), à mettre en place la nouvelle communauté de communes.

De nombreuses réunions nous ont permis de faire entendre la voix des

petites communes (- de 1.500 habitants) dont le Maire est aujourd'hui le seul représentant à l'assemblée territoriale.

Depuis le 1er janvier 2017, nous appartenons à la nouvelle communauté de communes «Grand Sud Tarn et Garonne» comprenant 27 communes et environ 43.000 habitants (voir article) qui est la plus grande du département.

Concrètement pour notre commune, deux compétences sont transférées immédiatement :

- l'économie (zone commerciale devant la Cave)
- le tourisme (Parc de Loisirs)

Je resterai très vigilant sur les modalités de transfert des charges et le maintien du développement des sites.

La collecte des déchets devient un service de la nouvelle communauté de communes (après dissolution du SIEEOM) qui demande une nouvelle organisation et retardera de quelques semaines la distribution des bacs individuels.

Notre commune connaît des problèmes d'accès au téléphone et à internet dans certains secteurs, ce qui est inadmissible. Nous avons depuis plusieurs mois multiplié les

démarches auprès du responsable Orange et de la Préfecture afin de trouver une solution. Le secteur de «Barbara» est actuellement en travaux, «les Bourdettes», à l'étude, pour des travaux dans la foulée.

A cela s'ajoutent les problèmes de réseaux de téléphones portables. Plusieurs communes aux alentours étant dans ce cas, une intervention a été faite par le Président de l'Association des Maires de Tarn et Garonne auprès des autorités compétentes et du Préfet.

Cette année, des travaux ont été effectués sur les bâtiments communaux afin de réparer durablement les dégâts causés par la tempête, notamment la toiture de la mairie et l'isolation du groupe scolaire...

Deux ralentisseurs ont été installés chemin de Naudin.

En 2017, un rond-point verra le jour à la sortie du village, route de Mas-Grenier, au niveau de la Cave. Il permettra de créer un parking sécurisé devant le Stade.

Depuis le 1er janvier 2017, la commune compte 1.092 habitants (données INSEE). Le recensement réalisé du 19 janvier au 18 février 2017 nous permettra de confirmer l'augmentation régulière de la population. Ce seuil de la population, comme nous nous y étions engagés, devrait nous permettre de maintenir et surtout développer les commerces existants.

Le Conseil Municipal s'attache à améliorer, dans la mesure du possible et pour ce qui est de ses compétences, votre quotidien au côté des associations très actives dans notre commune. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017.

Gérard FÉNIÉ
Maire de SAINT-SARDOS



2017, une année électorale !

PRÉSIDENTIELLES

Le premier tour aura lieu le 23 Avril à la salle du foyer.

Le deuxième tour aura lieu le 7 Mai à la Mairie en raison de la fête du village.

LÉGISLATIVES:

Le premier tour aura lieu le 11 Juin à la salle du foyer.

Le deuxième tour aura lieu le 18 Juin à la salle du foyer.



Gérard MIQUEL passe le flambeau

Après 18 ans en tant que porte-drapeau communal, Gérard MIQUEL a décidé de rendre la bannière à la Mairie.

Il a participé à entretenir ce travail de mémoire indispensable aux jeunes générations dans toutes les manifestations.

Gérard s'est également beaucoup investi dans la vie de la commune puisqu'il a été Conseiller Municipal de 1977 à 2001.

Nous le remercions vivement pour son engagement au service de la commune.

Votre Conseil Municipal 2014 - 2020



GRANIER Bernard
1er adjoint
Gestion du Personnel
Affaires Courantes
Finances - Urbanisme

4 Maires-Adjoints



CAYROU Hervé
Agriculture
Espaces Verts
Suivi des travaux
Signalétique



PROUET Jocelyne
Relation avec les
associations, Organisation
des manifestations de la
Mairie



DELIANCOURT Patrick
Voirie communale
Travaux et bâtiments
Matériel communal
Signalisation

FÉNIÉ Gérard, Maire

1 Conseillère déléguée



DALAKOV-DANIEL Dessislava
Affaires scolaires

9 Conseillers Municipaux

BIGOT Roselyne

BOULOGNE Christophe

CAUDAL Irène

CHAUBET Thierry

EL AMARI Sandie

LABROUE Patrick

SALITOT Jérôme

TOBAILEM Eric

TORNOS Lydia

Les Commissions

M. le Maire est Président de droit de toutes les commissions.

Voirie, Travaux et Bâtiments communaux	P. Deliancourt, H. Cayrou, P. Labroue, J. Prouet, E. Tobailem
Finances	B. Granier, R. Bigot, C. Boulogne, I. Caudal, H. Cayrou, P. Deliancourt, J. Prouet, J. Salitot
Affaires scolaires	D. Dalakov-Daniel, R. Bigot, T. Chaubet, S. El Amari, B. Granier, J. Prouet
PLU et Urbanisme	H. Cayrou, B. Granier, P. Labroue, J. Salitot, E. Tobailem
Coordination Associations Loisirs	T. Chaubet, C. Boulogne, P. Deliancourt, B. Granier, J. Prouet, E. Tobailem, L. Tornos
Journal, Communication, Informatique	J. Salitot, H. Cayrou, T. Chaubet, D. Dalakov-Daniel, S. El Amari
Fleurissement	H. Cayrou, I. Caudal, L. Tornos
Appel d'offres (CAO)	C. Boulogne, P. Deliancourt, J. Prouet
Impôts indirects (CCID)	Maryse Bilheran*, H. Cayrou, B. Granier, Christian Petit*, J. Prouet, E. Tobailem
Centre Communal d'Action Sociale	I. Caudal, T. Chaubet, S. El Amari, J. Prouet, Aline Chaubet*, Josette Coureau*, René Magné*

* Personnes extérieures au Conseil Municipal



L'équipe municipale
à l'occasion des voeux du Maire



Michel, agent communal et Rockeur
lors de la soirée des Voeux du Maire



Remise des dictionnaires pour les élèves de CM2



Chasse aux oeufs de Pâques

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE 6

- Budget
- Les réalisations
- État civil

VIE SCOLAIRE 10

VIE ASSOCIATIVE 14

VIE INTERCOMMUNALE 20

- Parc de loisirs
- Centre de Loisirs
- Environnement

INFOS PRATIQUES 24

- Sport
- Site Internet
- Transports
- Tarifs communaux

ENTREPRISES LOCALES 27

MANIFESTATIONS 28



Commémoration du 8 Mai

Rédaction et réalisation : Commission municipale du bulletin d'information
Photos : Mairie, Associations, autres sources.



Apéritif offert par la Mairie lors de la fête du village



Ambiance Bodega Bandas au parc de loisirs



Commémoration du 11 Novembre avec les enfants de l'école



La Mairie expliquée aux enfants



Le Père Noël reçu par les agents techniques



Marché de Noël à la cave

Budget primitif 2016: les Finances de la Commune

Section INVESTISSEMENT

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
RECETTES D'ÉQUIPEMENT	30 784 €	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	189 499 €
RECETTES FINANCIÈRES	82 851.34 €	DÉPENSES FINANCIÈRES	31 585 €
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	89 406 €	DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	10 000 €
REPORT DU SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF	28 042.66 €	REPORT DU SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF	0 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	231 084 €	TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	231 084 €

Section FONCTIONNEMENT

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
RECETTES DE GESTION COURANTE	709 630.03 €	DÉPENSES DE GESTION COURANTE	688 226 €
PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS	23 333 €	CHARGES FINANCIÈRES ET DOTATIONS	48 221 €
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	10 000 €	DÉPENSES IMPRÉVUES DE FONCTIONNEMENT	20 000 €
REPORT DU RÉSULTAT	82 889.97 €	DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	89 406 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	825 853 €	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	825 853 €

De quoi se compose le budget communal ?

Section de FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est à dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année :

- Rémunération du personnel
- Fournitures et consommation courante (*papeterie, carburant, électricité, eau, téléphone et paiement des prestations de services*)
- Petit entretien (*nettoyage et réparation*)
- Participation aux charges d'organismes extérieurs (*aide sociale, syndicats intercommunaux, etc.*)
- Paiement des intérêts, des emprunts, des dettes et des frais financiers

Les recettes régulières de fonctionnement sont :

- La vente de produits et prestations (*cotisations cantine, concessions cimetièrre, locations de salles ou de matériels*)
- Les recettes d'impôts et taxes provenant des taxes directes :
 - Taxe d'habitation
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties
 - Taxe professionnelle
 - Taxe additionnelle sur les droits de mutation (*foncière*)
- Les dotations, participations et subventions (*Dotation Globale de Fonctionnement de l'État*)

Section d'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement modifient la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune :

- Achat de matériels durables
- Constructions ou aménagement de bâtiments
- Travaux d'infrastructures (*voirie, réseaux divers*)
- Grosses réparations de bâtiments existants
- Remboursement en capital des emprunts

Les recettes d'investissement sont des ressources propres d'origine interne :

- Excédents de fonctionnement (*CAF: Capital d'Autofinancement*)

Et de ressources propres d'origine externe :

- Fonds de compensation de la TVA
- Subventions d'investissement
- Emprunts

Le transfert principal de la section de fonctionnement vers la section d'investissement correspond à l'autofinancement des dépenses d'investissement par l'utilisation des recettes excédentaires de la section de fonctionnement.

Le budget s'équilibre section par section. Les sections constituent deux ensembles gérés distinctement.

Recensement de la population



Il se déroule du 19 janvier au 18 février 2017, se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Il a lieu tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants.

C'EST UTILE

Il permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population.

Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Nos agents recenseurs recrutés par votre mairie se présentent chez vous. Stéphanie HENRIC et Marylène PESCHLER vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'elles viendront récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de

l'informatique et des libertés (CNIL).

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Dénomination et numérotation des voies

Avec le développement des livraisons des commandes passées sur internet, le problème d'identification des foyers notamment en milieu rural se pose. Pour résoudre cette problématique, une mise en place de la numérotation des foyers en campagne est étudiée en partenariat avec La Poste.



A terme, cette évolution entrainera une précision des adresses GPS avec modification de noms de certains chemins et routes (actuellement sur la commune : trois chemins de Bourret et deux routes de Mas-Grenier).

Un courrier d'information sera envoyé aux administrés concernés sur les actions à effectuer pour la communication de cette « nouvelle adresse ».

Le SDE 82 poursuit l'amélioration des réseaux électriques



En 2017, développer la desserte électrique demeure une priorité.

Le Syndicat Départemental d'Énergie a engagé l'étude de six opérations.

Les postes « 30 Capelas », « 3 Molières » et « 13 Thaux » seront

renforcés pour remédier à des chutes de tension.

Des réseaux aériens seront également fiabilisés, en remplaçant des portées en fils nus par du câble torsadé plus résistant, à partir des postes « Bergerette », « Boulet » et

« Garac ».

Ces travaux, estimés à 315 000 euros, seront intégralement pris en charge par le SDE 82.



L'extinction nocturne de l'éclairage public pérennisée

Engagée fin 2014, l'extinction nocturne de l'éclairage public s'opère grâce à des horloges astronomiques.

En 2015, la consommation électrique a été réduite de 24 % par rapport à l'année précédente, soit 16 942 kWh consommés en moins.

La répercussion financière est significative et représente 1 266 euros d'économie sur le budget

communal.

Les charges d'énergie, en incluant l'abonnement et les taxes, ont ainsi baissé de 15 %, alors que sur cette période le prix du kWh a augmenté de 13 %.

En 2017, pour accompagner la commune dans cette démarche, le SDE 82 met gratuitement à sa disposition

six panneaux de signalisation informant de l'extinction nocturne.



Les Travaux faits et à venir...



Ralentisseurs

2 ralentisseurs ont été installés chemin de Naudin afin de ralentir la circulation sur cette voie étroite et à double sens de plus en plus empruntée.

Toiture mairie

La toiture a été entièrement refaite suite à la tempête. Nous avons consolidé la charpente pour qu'elle puisse recevoir des voliges. Un écran sous-toiture a également été posé. L'ensemble pourra résister aux forts coups de vent.

Voirie

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Réfection : rue Pierre et Marie Curie, rue Lamartine, Chemin de Dubiard



- Reprofilage : Chemins de Taillefer, de Paoules, de Garic, du Grec et de Tandou

- Curage de fossés : 2,5 km au total sur l'ensemble de la commune.

- Réalisation d'un ouvrage hydraulique au carrefour VC2-route Brivecastel/ chemin de Touyres.

- Ecole : les combles ayant été inondés durant la tempête, nous avons dû changer la laine de verre.

Agenda d'accessibilité programmée

Afin de répondre à des échéances fixées par la réglementation, et après expertise des bâtiments par un bureau d'études, nous avons étalé sur trois ans (2016-2017-2018) la mise en accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public).

En 2016 :

- Ecole : renforcement et mise aux normes des escaliers, mise en place de bandes podotactiles et de nez de marches antidérapants, ferme-portes automatiques WC garçons et filles
- Salle polyvalente : création de WC handicapés

En 2017 :

- Mairie : Accueil et porte des sanitaires
- Matérialisation du parking handicapé sur la place de la Croix
- Club House : Adaptation des locaux et de l'entrée



Création d'un rond-point

Avenue du Languedoc / avenue du Balat Grand et chemin de Naudin
Ce rond-point permettra de sécuriser la sortie du chemin de Naudin et ralentira les véhicules venant de Mas-Grenier.
Un parking sera créé à l'entrée du Stade sur l'avenue du Balat Grand.



Le Cimetière

La situation globale du cimetière démontrant que d'ici peu, la commune ne pourrait plus, faute de place, octroyer de nouvelles concessions, nous avons entamé le 20 mars 2013 avec le concours du Groupe ELABOR, société spécialisée, une procédure juridique de reprise des sépultures en état d'abandon au cours de laquelle la commune tente d'obtenir, du concessionnaire ou des éventuels ayants droit, une remise en état de la sépulture. A défaut, la sépulture redevient propriété de la mairie et l'emplacement est repris. Après démolition du monument et exhumation des corps, la place libérée peut être attribuée à un autre concessionnaire.



Cette procédure arrive à son terme en ce début d'année 2017.

Durant près de quatre ans, des plaquettes ont été positionnées sur les concessions concernées. Les familles, lorsqu'elles étaient connues, ont été consultées. Plusieurs convocations pour des réunions de constatations ont été envoyées. Les familles souhaitant conserver leur concession ont eu la possibilité de procéder aux travaux nécessaires de remise en état. La dernière constatation a eu lieu le 25 octobre dernier et le 21 décembre 2016, le Conseil Municipal a fixé la liste définitive des 28 concessions qui sont reprises par la commune.

Etat Civil 2016

Naissances

08/02/2016	THAUVIN Paul Mathis Alexandre	12/07/2016	BOSC Elsa Aline Reine
02/04/2016	DELPECH Ava	21/07/2016	BENAC PEREZ Tiffany Josiane Annie
13/05/2016	FROGER Elena Lise	23/08/2016	PRANEUF CATTAZZO Derek
15/05/2016	DUVAL Dany Laurent Robert	24/08/2016	AAEKKA Ziad
18/05/2016	FUNDARO Eléna Estelle Deborah	01/10/2016	BELLAL Maël
23/05/2016	JANIN Théo David	05/10/2016	CANDEIAS SERAFIM Mya
23/05/2016	MICHON Clément	25/10/2016	MOLINA Myla Inès
07/04/2016	CRITIN Alan	11/12/2016	LARROZE Amaury
24/06/2016	LOUAT Gustave Michel	15/11/2016	CARRIERE ANDRE Mia Gloria Lydia
		20/12/2016	GOBBO Clarysse

Mariages

.....

07/05/2016	BARETS Nicolas Jean / CHAMBONNIERE Sophie Bénédicte
14/05/2016	LACROIX Fabien / RAZAFIARIMANG'ALIJOHN Lucia Voahangialinirina
09/07/2016	MULLER Cédric Marc / DUBRAYS Géraldine Alice Nicole
16/07/2016	ETANCELIN Lydie Marie Christiane / BOURON Céline Chantal
13/08/2016	FAVAREL Eric Louis Pierre / MAGNE Sophie Caroline Cathy
27/08/2016	PUNGERCAR Alexandre Gilbert / DI SARRO Roxane Lucrèce
24/09/2016	LE COZ Laurent Georges René / GOUZY Caroline Valérie Michèle
24/12/2016	JORDI Josette / NICOLAS Danielle Jeanne Hélène

.....

Décès

24/01/2016	DURAUDE Jean-Claude	01/04/2016	FOURAGNAN veuve LABROUE Alice
05/03/2016	AUVILLA Honoré	07/04/2016	CRITIN Alan
07/03/2016	JAMIN Pierre Marie Emile Jean Désiré	15/06/2016	BOUDESSEUL divorcée MARTINACHE Colette Marie
12/03/2016	CAYROU veuve FAUCON Odette Armandine	06/07/2016	DEVEAU Françoise Claire Emilienne
28/03/2016	CHAMPIÉ épouse ARQUIÉ Thérèse	09/09/2016	BELLOC veuve LABITRIE Alice Marie
		24/09/2016	GRANIÉ épouse MIQUEL Simone Raymonde Jeanne

Rappel Horaires

ÉDUCATION NATIONALE

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h / 13h45 - 16h15

Mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 9h-12h / 13h45 - 15h15

de 15h15 - 16h15: APC

(Activités pédagogiques complémentaires)

MAIRIE - GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi : 7h30 - 8h50 / 16h15 - 19h

Vendredi : 7h30 - 8h50 / 15h15 - 19h

Pause méridienne : 12h- 13h35



PRESENTATION DES 7 CLASSES

Pour découvrir la vie des classes, Pensez au blog ! <http://ecoledestsardos82.blogspot.fr/>

Petite Section

La classe compte 25 élèves, 16 garçons et 9 filles. La rentrée s'est bien passée et tous les enfants sont contents de venir à l'école.

Les petits « racontent » l'école...

« Quand on arrive à l'école d'abord on joue, on fait des puzzles, on dessine... Puis on va au regroupement, on dit « bonjour maîtresse », on choisit le jour sur le train de la semaine, on compte les absents, on arrose nos escargots, on apprend des comptines, on apprend à bien parler... Après on fait des activités. Nous avons fait de la peinture avec les mains, avec des objets, des rouleaux, des pinceaux... en appuyant, en tamponnant, en traçant.... On a fait des boules avec de la pâte à modeler. On joue à compter, à ranger par couleur, on joue avec les voitures, dans la cuisine, on fait aussi des recettes. Après on fait du sport. On va à la récréation, on refait des activités, on écoute des histoires, on va à la cantine et à la sieste.

Après la sieste on retourne en classe pour jouer et faire d'autres activités, on chante des comptines et la maîtresse nous lit des histoires. Parfois il y a le spectacle de marionnettes.

Et ça c'est très chouette !

En ce moment nous apprenons à reconnaître notre prénom et certaines lettres...

On a deux maîtresses Dessislava, et Corinne et deux atsems : Sylvie et Maryline.

Certaines journées sont « spéciales » : Un jour on est allé au cinéma de Verdun. On a pris le bus et on a vu des histoires de loups. On est allé visiter la cave, on a vu le tracteur et on a bu du jus de raisin. On a aussi cuisiné une soupe de légumes et on l'a goûtée à la cantine. On est allé visiter la

mairie et on a rencontré le maire, on a appris que notre drapeau est bleu, blanc, rouge.

Nous avons aussi reçu plusieurs lettres du père Noël. On est allé les chercher tous les jours à la boîte aux lettres. Nous lui avons écrit et il est venu à l'école nous apporter des cadeaux.»



Une année à l'école...



Carnaval



Bonhomme en pain d'épice



Sortie à Carcassonne

Moyenne Section Grande Section

Avec maîtresse Carole, Laetitia et Loup (notre mascotte) nous avons déjà beaucoup travaillé depuis la rentrée.

En septembre et octobre nous avons lu un album sur les pommes, nous avons appris comment elles poussent et comment nous pouvons les manger. Nous avons goûté des pommes de différentes couleurs, c'était bon !

Nous avons aussi visité la cave de St Sardos, nous avons appris comment on fabrique le vin et nous avons goûté le jus de raisin. En classe nous avons goûté les raisins.

En novembre nous avons parlé de l'automne, les feuilles changent de couleur et elles tombent.

Nous sommes allés au cinéma voir « Promenons-nous avec les petits loups ».

En décembre, nous avons lu « La lettre du Père Noël », nous avons décoré le sapin de Noël de la classe, nous avons compté les jours qui restaient jusqu'à Noël à l'aide d'un calendrier que nous avons fabriqué.

Nous avons vu un spectacle de Noël où il fallait chanter, crier, taper des mains et danser. C'était super !

Nous avons lu aussi l'histoire du petit bonhomme de pain d'épice et nous avons fait la recette.



Quel bon moment, en plus c'était délicieux !

Ensuite nous avons écrit une lettre au Père Noël, il nous a répondu et il est même passé nous voir à l'école !

Grande Section Cours Élémentaire 1

Dans notre classe, il y a 20 élèves : 12 CE1 et 8 GS.

Nous avons deux maîtresses : Anne le lundi et Delphine

le mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Il y a aussi Marie-Line qui travaille avec nous tous les jours, et Iva qui vient aider un enfant le vendredi après-midi.

Depuis la rentrée, nous avons participé à la course de la «feuille d'or», nous sommes allés au cinéma et nous

avons vu le spectacle de Noël. Nous apprenons beaucoup de choses, autant en GS qu'en CE1. Même si nos objectifs sont différents, nous travaillons parfois ensemble en arts plastiques par exemple, en sport de temps en temps



(sauf pour la piscine), en musique, en sciences avec notre élevage d'escargots (ils hibernent en ce moment !)

Juste avant les vacances de Noël, nous avons reçu une lettre de nos correspondants.

Ce sont des élèves de GS à Moissac.

En ce moment, nous travaillons sur la réponse que nous allons leur envoyer : une lettre collective et une carte de vœux chacun, avec notre photo et notre prénom, pour leur

souhaiter une bonne année.

Nous vous souhaitons aussi une merveilleuse année pleine de bonnes choses !

Une année à l'école...



Dans le village



Classe de découverte



Sablés aux pruneaux

Cours Préparatoire

Nos reporters ont croisé hier soir vers minuit Grindelire le lutin qui se promenait comme à son habitude dans la classe de CP. Il connaît bien les enfants et a gentiment accepté de nous dire quelques mots :

« Les enfants travaillent avec enthousiasme et progressent tous. Beaucoup savent déjà lire et en sont très heureux. Ils offrent des lectures à leurs camarades presque tous les jours ; ils ont écrit et édité des livres de devinettes avec leur maître. Ils ont même inventé une chanson qui parle d'animaux que je ne connais pas ! J'ai compris aussi qu'ils adoraient faire du sport et aller au stade. Ils ont bien marché à la randonnée autour du Lac, bien couru à la Course d'Automne, « la Feuille d'Or » et joué à la balle ovale comme des champions. Ils adorent les histoires, les contes et sont allés au cinéma voir le dernier Michel Ocelot ; ils ont ri à gorge déployée au spectacle de Noël



; ce sont des citoyens en herbe qui ont rencontré Monsieur le Maire ; je pense qu'ils ont compris la fraternité car ils m'ont laissé quelques chocolats dans leur calendrier de l'Avent à l'école, c'est vraiment gentil, je les en remercie ! Souhaitez-leur de belles fêtes de la part de Grindelire ! »

Cours Élémentaire 2 - Cours Moyen 1

Cette année, nous avons eu la chance de participer à une classe découverte : nous sommes partis à Saint-Nicolas de la Grave. Nous avons fait de nombreuses activités : du tir à l'arc, étudier l'ornithologie, un circuit découverte, visiter le musée Cadillac...

On a fabriqué une vidéo sur nos poésies. On a fait des randonnées.

Avant de partir on avait fait des randonnées dans le village, aux abords des lacs : une pour participer à la journée du sport scolaire, une pour ramasser des éléments naturels dans le but de faire du land-art.

Nous nous sommes entraînés pour la



course d'automne qui s'est déroulée en octobre. A la fin nous avons eu du chocolat chaud.

Actuellement nous allons à la piscine tous les lundis.

En décembre nous sommes allés au cinéma à Verdun voir «Graine de champion».

Ce film parlait de 3 enfants sportifs et de la façon dont ils géraient leurs émotions dans leur activité.

Toutes ces sorties étaient géniales !

On a fait une chorale pour le marché de Noël de l'école et vendredi le Père-Noël va venir nous donner des cadeaux !!!! On aura un goûter aussi ...

Une année à l'école...



Journée du sport



Activité Théâtre



Soupe de légumes

Cours Élémentaire 1 Cours Élémentaire 2



Cette année, nous sommes 22 élèves : 6 CE1 et 16 CE2.

En septembre nous avons randonnée autour du lac avec tous les autres élèves de l'école.

En octobre, nous avons participé à la course d'endurance de la feuille d'or au stade. Au mois de novembre, nous avons eu la chance d'aller en classe découverte à la base de loisirs de Saint-Nicolas de la Grave.

Durant cette semaine, voici les activités que nous avons faites : étudier l'ornithologie, un circuit découverte, faire des ateliers cuisine, réaliser une vidéo, transformer des légumes en personnages, pédaler dans les bois, participer à une course d'orientation, et faire une randonnée jusqu'à Saint Nicolas pour y pique-niquer.

En décembre, nous sommes allés au cinéma voir « La Princesse changeante ». Il y avait quatre histoires dessinées et mises en scène par Michel Ocelot, le créateur de Kirikou.

Toutes ces sorties nous ont beaucoup plu !

Cours Moyen 1 - Cours Moyen 2

Depuis le début de l'année scolaire, de nombreuses actions ont été réalisées dans notre classe autour de l'éducation morale et civique.

En effet, le jeudi 24 novembre, nous nous sommes rendus au forum des droits de l'enfant à Montauban et avons participé à différents ateliers (théâtre, jeux de société, organisation d'un vote, discussions,...) afin de mener une réflexion sur ces droits et de prendre conscience que certains ne sont pas toujours respectés.

Le jeudi 1er décembre, avec les élèves de CE2-CM1 nous sommes allés au cinéma de Verdun voir le documentaire « Graine de champion » riche en émotions qui présentait la vie de trois enfants passionnés par la danse, le sumo ou l'escrime.



Enfin, dans le cadre de la journée de la laïcité, nous avons eu la chance d'accueillir Aurélie DUPLOUY de l'association « Jeunesse en plein air » qui est venue discuter des valeurs qui régissent notre société : la liberté, l'égalité et la fraternité.

Une année à l'école...



Cérémonie du 11 Novembre



L'arrivée du Père Noël



Chorale de Noël

Pétanque «Droit au but»

L'association a tenu son assemblée générale annuelle en présence de nombreux adhérents.

2 concours amicaux réussis et 1 concours annulé à cause du mauvais temps, ensuite une soirée sympathique des adhérents et sympathisants à la pizzeria de St Sardos, pour terminer tous ensemble autour d'un pot de l'amitié en fin d'année.

Les parties de pétanque amicales toute l'année permettent par beau temps en extérieur ou par temps de pluie dans le local, de tisser un lien social, de faire connaissance et de permettre aux licenciés un entraînement intensif. Les jeunes et moins jeunes se côtoient dans une ambiance sympathique d'où le nombre croissant de participants et la venue de plusieurs féminines qui participent à la bonne ambiance. Un grand merci aux bénévoles, à la Municipalité, au Comité des Fêtes et au club de foot pour leur aide.

Si vous voulez nous rejoindre, rendez-vous du lundi au vendredi au boulodrome ou au local à partir de 17h, pour 2 heures de parties non stop.



Adhérer à l'association permet une reconnaissance de l'investissement de tous ses membres, permet l'organisation de concours et de participer à des manifestations, l'adhésion est de 5€ pour l'année 2017. Venez nous rejoindre.

L'année 2017, nous maintiendrons les concours amicaux.

Constitution du nouveau bureau :

Président : BENVENU Didier

Président adjoint : THEATE Philippe

Secrétaire : CRUELLS-ROUX Marthe

Secrétaire adjoint : BEAUDET Alain

Trésorier : FENIE Patrick

Contact : Marthe CRUELLS-ROUX

Tél : 06.30.54.18.68

Mail : petanque.stsardos.82@gmail.com



Football «Les Francs Tireurs» Saint-Sardos / Comberouger / Bouillac

Créée à la veille de la première guerre mondiale en 1912, l'association était à l'origine un club de tir d'où son nom de «Francs-Tireurs». Après la guerre, les couleurs vertes et noires ont été adoptées suite à un prêt de maillots fait par le club de rugby de l'US Montauban. A la fin des années 1970, les «Vert et Noir» ont alors connu leurs heures de gloire en faisant chuter les plus grands clubs régionaux dont la réserve du TFC.

Depuis 2012, regroupant les villages voisins de Comberouger et Bouillac, il est devenu l'association sportive FTSSCB où deux équipes entraînées par Stéphane Operti et Jérôme Salitot évoluent au niveau du District Tarn-et-Garonne. Son effectif s'appuie sur des jeunes joueurs du cru, encadrés par quelques anciens et piliers du club.

Au niveau des jeunes (garçons et filles), le club est en partenariat avec l'école de football «Garonne Gascogne» (EFGG) et participe au développement de la pratique de ce sport par la mise à disposition de l'ensemble des installations, d'éducateurs diplômés et d'arbitres.

N'hésitez pas à venir grandir les rangs des FTSSCB ou de l'EFGG, le meilleur accueil vous sera réservé.

L'association profite de cette occasion pour adresser, à M. le Maire, ses conseillers et aux Saint-Sardossiens, ses meilleurs voeux pour l'année 2017

Contact : Président : Franck ANTONIOLLI

Secrétaire : Lydia TORNOS - 06.86.54.60.19

Trésorier : Jérôme SALITOT - 06.82.37.92.10

510920@lmpf.eu - <http://ftss.footeo.com>

École de Foot Garonne Gascogne

Cette saison est pleine de changement, une nouvelle présidence avec Messieurs Boulogne et Lemaitre et toujours les acteurs indispensables en la présence de Mme Champié (Trésorière), Mesdames Biarc et Pugnet (secrétaires) et nos deux professionnels du Football, Melle Fardeau et M. Gouze.

Nous serons d'autant plus attentifs cette année car la nouvelle communauté de communes changera en janvier 2017. Cela implique une nouvelle réorganisation du système de gérance. Après une réunion avec l'actuelle communauté de communes



qui nous soutient, nous restons plus que jamais soudés et motivés à pérenniser cette belle école de foot qui compte 300 licenciés (joueurs et éducateurs) afin de garder les deux

emplois actuels et d'exceller encore une fois sur la réputation reconnue de celle-ci.

Nous en profitons pour remercier les mairies ainsi que tous les bénévoles et sponsors qui font vivre notre club.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une excellente année 2017.

Retrouvez-nous sur Facebook et Footeo EFGG.

Contact : Christophe BOULOGNE

06.95.80.77.62

<http://ftss.footeo.com>



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a organisé ces derniers mois un répertoire riche et varié d'événements avec comme chaque année, un bal musette chaque premier dimanche du mois. La fête du village début mai a été un succès de par les animations : concours de pêche, animation clown pour les enfants et jambons à la broche le samedi soir qui ont fait l'unanimité.

La fête du vin début août s'est encore cette année, déroulée sous le soleil, au plus grand bonheur des promeneurs. Enfin, le 24 septembre, un concert encore jamais vu dans notre village, donné par une chanteuse basque : Anne ETCHEGOYEN.

Le 4 décembre, 600 personnes étaient présentes pour souffler les 25 bougies des bals non stop



Pour la saison en cours (2016-2017), le Comité des fêtes organise un bal musette chaque premier dimanche des mois de septembre, octobre, novembre, décembre, février, mars et avril.

Le 28 Janvier 2017, venez rire avec le Duo des Non qui fera un spectacle dans notre salle du lac.

La fête du village aura lieu au centre du village les 5, 6 et 7 mai 2017.

Vendredi soir : groupe Les Braqueurs

Samedi matin : concours de pêche ; samedi après-midi: spectacle de marionnettes pour les enfants, concours de pétanque; samedi soir: repas « viande à la broche », retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal avec le groupe Rock Blaxon.

Dimanche 11h : grand' messe suivie de la cérémonie au monument aux morts puis apéritif dansant offert par la Mairie. En fin d'après-midi, le traditionnel apéritif, frites/saucisses avec ambiance banda, suivi d'une soirée dansante au foyer.

Dimanche 6 aout 2017 : à l'occasion de la fête du vin, organisation d'un vide grenier et marché gourmand avec animations toute la journée.

Samedi 16 septembre 2017 : Concert de Nadau.



Le Comité des fêtes est disponible pour tous renseignements et idées nouvelles.

Bonne année 2017 à tous,

Contact : Claudine Cassagnau

Tél : 06.75.71.88.54

Mail : claudine.cassagnau@orange.fr

Réservation : Tél : 06.52.98.27.27

Mail : comitedesfetessaintsardos@gmail.com

Saint-Sardos Loisirs

Nous avons commencé l'année 2016 pour Pâques avec la traditionnelle chasse aux oeufs au jardin de Sylvie. Ce fût une très belle réussite avec beaucoup de participants et se terminant par un apéritif et jus de fruits pour les grands et les petits.

Ensuite nous avons organisé le Téléthon le 2 octobre, c'est une première avec un trail de 13km et une radonée de 8 km suivi d'un repas.

Nous sommes très satisfaits et les participants très contents des magnifiques circuits proposés.



Nous avons reversé la somme de 700€ au Téléthon.

Nous remercions tous les propriétaires de terrains qui nous ont permis de passer chez eux, et qui ont mis des locaux à disposition. Nous remercions également l'épicerie du village, le magasin Intersport, Leclerc pour leurs nombreux dons, et un grand MERCI au club des aînés et aux personnes extérieures à l'asso pour leur investissement lors de cette journée car sans elles, elle n'aurait pas eu lieu.

Notre prochaine édition se fera à la base de loisirs le 29 octobre 2017 où nous aurons encore plus de monde. Le Téléthon de 2017 est annoncé sur le calendrier officiel des courses.

L'année s'est terminée avec la traditionnelle boîte aux lettres du Père Noël devant l'église, un seul regret certains enfants n'ont pas mis l'adresse pour la réponse ;

et le 24 décembre la messe de Noël, avec une très belle chorale, suivie de

l'arrivée du Père Noël pour nos petits bouts d'choux, distribution de bonbons, photos avec le Père Noël, et pour les plus grands vin chaud, chocolat, pain anisé et friandises.



Nous vous souhaitons une bonne année 2017

Contact :

Président : DELIANCOURT Patrick - 06.66.28.63.36

Secrétaire : DELIANCOURT Régine

Trésorière : PROUET Josy - 06.09.06.28.88

Mail : saint.sardos.loisirs@gmail.com



Club des aînés ruraux : L'Esclarida del Ser

Les aînés toujours très occupés entre lotos, spectacles, voyages, repas, théâtre et autres visites, ont ajouté cette année les « ateliers mémoire » et « bien vieillir » où un petit groupe se réunit tous les lundis autour d'un animateur ; ces ateliers permettent de nous faire prendre conscience de l'utilité d'une vie saine et équilibrée, le tout accompagné de quelques

conseils que chacun mettra à profit. Une sympathie s'est confortée entre les participants où se sont mêlés sérieux et bonne humeur.



St Lieux les Lavours

Pour l'année 2017, après l'assemblée générale qui se tiendra le 19 Janvier, notre première sortie est

déjà programmée ; ce sera au mois de Février pour le carnaval de Nice et la fête des citrons à Menton.



Visite musée des trains

Les autres animations seront présentées lors de l'assemblée générale, et nous invitons tous ceux qui le souhaitent à venir nous rejoindre.

Bonne année 2017 à tous !



Repas de fin d'année



Une gagnante du concours de belote

Contact : Marylène PESCHLER

Tél : 05.63.26.51.14

Mail : marylene.peschler@yahoo.fr

ACCA Association Communale de Chasse Agréée

La société de chasse vous souhaite meilleurs vœux pour 2017.

Nous avons organisé cette année, avec succès, la finale régionale du tan sur perdreaux et un Field sur caille des blés. Nous remercions les nombreux concurrents, 130 personnes, pour ces deux jours, la mairie de Bourret pour le prêt de la salle ainsi que quelques bénévoles de la société. Lors de nos chasses en battue nous mettons, au bord des routes, des panneaux de signalisation de « chasse en cours », ceci dans l'intérêt de prévenir les automobilistes d'un danger potentiel dû à la traversée du gibier poursuivi ou la traversée des chiens. Donc en voyant ces panneaux, amis

automobilistes, soyez vigilants.

Nous remercions le Comité des fêtes pour le soutien à notre association.



Nous tenons à remercier les gens qui nous signalent les chiens de chasse

perdus par l'intermédiaire de la mairie ou autres.

Pour tout renseignement concernant le permis de chasse, contacter la fédération des chasseurs du Tarn et Garonne 05-63-03-46-51

N'oubliez pas notre banquet annuel le DIMANCHE 19 FEVRIER 2017 à la salle du lac.

Ouvert à tous, le prix du repas est de 26€, gratuit - de 12 ans.

Réservation avant le 12 février

Contact :

Fabien OURLIAC Tél : 06-86-08-87-49

GOBBO Norbert Tél : 06-98-14-48-46

Médiathèque Municipale

La bibliothèque est un lieu de rencontres, nous aimerions encore plus de visiteurs.

Les enfants, élèves du groupe scolaire, sont un exemple très concret et nous les voyons venir avec réel plaisir, accompagnés de leurs maîtres et maîtresses et aussi des personnels de l'école. Merci à eux.



Au mois de décembre 2016, la bibliothèque a eu 20 ans. En effet, c'est en décembre 1996 qu'elle a été ouverte sous la mandature de Mr Jean ROGER. C'est avec fierté que nous assistons à cet évènement.

Les heures d'ouverture sont inchangées :

Tous les samedis de l'année : 10H00 - 12H00

En période scolaire :

le mardi : 14H00 - 16H30

le jeudi : 10H00 - 12H00

Rendez-vous au plus grand nombre.

Merci.



La vie paroissiale

Nous n'avons pas de messe tous les dimanches, le manque de prêtres en est la raison. Il est bien loin le temps où il y en avait une tous les jours et deux le dimanche.

La vie de l'église est essentiellement ponctuée par les nombreuses

obsèques. Quelques baptêmes y sont célébrés. Pas beaucoup de mariages. Dommage car nous aimerions bien chanter pour ces occasions festives et joyeuses !

Cette année, nous avons changé de curé. Un jeune prêtre de Centrafrique nous a été envoyé. C'est le père Cyrille KONGUENDE que nous avons accueilli par deux fois, les dimanches 25 septembre et 13 novembre 2016. Il est très aimable et nous a encouragées à poursuivre nos animations. Il nous a aussi permis d'avoir la messe de Noël du 24 décembre.

Pour cette occasion, nous avons fait appel au prêtre Robert THOUROU de Finhan que nous remercions pour sa gentillesse et sa bonne humeur. De nombreux chants de Noël ont été donnés et chantés par la quinzaine de choristes aussi enthousiastes que

motivés. Merci à eux. Et si le cœur vous en dit, venez aussi chanter.

Comme à l'habitude, à l'issue de cette messe, nous avons profité du chocolat et vin chauds, accompagnés de friandises offertes par l'association Saint-Sardos Loisirs.

Merci aussi pour le nettoyage du sol de l'église, pour les bancs, les chandeliers et candélabres, pour la crèche, la gestion des cierges, la sonnerie des cloches etc...

Bonne année à tous.

Contact : Josée THAU
Tél : 05.63.02.58.50

Association des Parents d'Élèves



L' APE agit et s'implique dans la vie de l'école en organisant plusieurs manifestations et ventes afin de récolter des fonds qui sont réinvestis dans différentes actions pédagogiques au bénéfice des enfants (participation pour les voyages scolaires , spectacle et goûter de Noël, Halloween.....)

Nous tenons à remercier la participation active des parents aux événements organisés par l'APE.
Le bureau de l' APE

Contact : Carine BOULOGNE
Tél : 06.12.08.52.25
Mail : ape.st-sardos@hotmail.fr

Randonnée Pédestre «Le Long del Camin»



En ce début d'année toutes les bonnes résolutions sont bonnes à prendre.

Alors n'hésitez plus !

Amoureux de la nature, de marche, venez rejoindre le club de randonnée «Le Long Del Camin».

Cette association vous propose les parcours suivant :

- les dimanches entre 10 à 20 km
- les lundis entre 8 et 10 km

Pour rejoindre notre club, si cela vous intéresse contactez-nous.



Contact : Henri AZZOPARDI
Tél : 06 11 32 62 05
henri.azzopardi@wanadoo.fr

Le Mot du Directeur de la MJC

Les relations de confiance établies entre la MJC et les élus du Pays de Garonne et Gascogne se maintiennent et prennent tout leur sens.

Au fil du temps, l'étendue de nos activités sur le territoire est devenue une nécessité.

En 2016 la MJC a enregistré 2054 adhérents. Une fréquentation toujours en hausse qui témoigne du service rendu en faveur des familles toujours plus nombreuses à choisir le Pays de Garonne et Gascogne pour s'installer.

Nous sommes satisfaits de constater que les activités proposées par cette grande Maison profitent à tous.

Depuis quelques saisons déjà, la Commune de Saint-Sardos met des locaux à disposition de certaines de nos activités comme pour les cours de Hip Hop, de judo, de billard, de gym éveil et de Fitness form qui sont très fréquentés, cela représente plus d'une centaine de personnes mais ajouté au nombre d'enfants qui fréquentent la structure d'accueil de loisirs c'est plus du double.

Nous remercions vivement, les élus du conseil municipal de Saint Sardos et Mr Gérard Fénéié qui participent activement au développement du territoire. Nous espérons un avenir prometteur pour les usagers qui profiteront de nouvelles perspectives sportives, culturelles et de loisirs.

Nous travaillons toujours dans un souci de satisfaction collective pour donner à ce grand territoire le rayonnement qu'il mérite.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Directeur Alain PETIT

Judo MJC

Depuis septembre 2015, la commune de Saint-Sardos de concert avec le Judo Club Verdunois de la MJC ont ouvert une classe judo à la salle du foyer. Le but à l'origine était de « désengorger » les cours sur la commune de Verdun tout en proposant un service de proximité sur les communes alentour.

Fort de son succès, les cours ont repris dès septembre (2016) avec une augmentation significative du nombre d'inscrits.

« Vu le nombre croissant d'inscriptions et afin de garder des cours de qualité, nous avons dû rajouter des cours supplémentaires » signale Olivier Beschi.

Ainsi deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, la classe judo de Saint-Sardos investit la salle du foyer en proposant des cours pour les enfants de tout âge:

-3-4 ans de 16h45 à 17h30

-5-7 ans de 18h à 18h45

-8-11 ans de 19h à 20h.

Le service reste identique à l'année précédente, à savoir que le professeur assure l'accompagnement entre l'école et la salle du foyer et ce, pour chacun des cours.

A noter le cours de judo adulte a lui aussi été « délocalisé » de Verdun à Saint-Sardos. « Vous pouvez nous retrouver et vous y essayer tous les jeudis de 20h15 à 21h45. Nous sommes un petit groupe avec des judokas de tout âge et de tout niveau. Les séances se font dans une ambiance très conviviale » assure le professeur.



Cette activité est complète et sécurisante puisque l'apprentissage se fait en fonction de l'âge et des capacités des enfants.

Chez les plus petits, le travail sera surtout basé sur



la psychomotricité, apprendre à chuter de façon sécurisante, et des jeux d'opposition. Plus on avance dans l'âge, plus l'apprentissage est technique. Bien sûr, certaines valeurs propres à l'art martial sont inculquées dès le plus jeune âge tel que le respect, l'amitié ou encore le contrôle de soi (...).

Et le travail sportif porte ses fruits car le club classe régulièrement ses judokas sur les podiums des compétitions interclubs.

« Dernièrement, le club de Verdun s'est classé 3ème lors d'un tournoi, grâce en grande partie à la prestation des jeunes de Saint-Sardos. Au-delà de la performance sportive, il faut aussi appuyer leur comportement qui est exemplaire » assure le professeur.

Contact : Olivier BESCHI
Lieu : salle du foyer

Gym Eveil et 'Fitness Form'

De la gym éveil est proposée depuis septembre 2015 à la maison de la culture.

Les 3/5 ans se défoulent sur les tapis avec les ballons, les cerceaux...

Les séances se déroulent avec des parcours pédagogiques et ludiques visant à développer les fonctions psychomotrices.

Pour leur plus grand plaisir, ils apprennent tout au long de l'année les roulades, le poirier, à se déplacer sur la poutre et bien d'autres choses encore !

Et pour les 6 ans et +, il s'agit d'apprendre les éléments gymniques tels que la roue, l'équilibre dans des



enchaînements chorégraphiés, le tout en musique ! Sans oublier, le travail à l'aide du trampoline qui les ravit !

Les cours se déroulent le mercredi 17h-17h45 (3/5ans) et 17h30 -18h30 (6 ans et +).

Un cours de fitness form, le mercredi de 18h30 à 19h30 pour les adultes. Celui-ci permet de renforcer la tonicité musculaire, sculpter son corps, dans une ambiance conviviale et en musique !

Contact : Alexandra FRAMBOURG
Tél : 06 08 48 14 29

Académie de Billard : Le Gréki

Pour le loisir ou pour la compétition, l'académie de billard de St SARDOS



met à disposition de ses membres trois billards français (entre la

médiathèque et le salon de coiffure) tous les jours de 9h à 21h.

Toutes les générations se côtoient (de 14 à 82 ans...) dans une ambiance conviviale.

Les règles sont simples, avec sa bille il faut toucher les deux autres ... et recommencer pour marquer à chaque fois un point.

Alors si cette activité vous tente, venez nous rencontrer, essayer et peut être adopter.

Le matériel est prêté aux débutants et des cours gratuits peuvent être programmés.

Pour les curieux les prochaines compétitions se dérouleront dans nos installations les 28/01, 11/02, 15 et 22/04 de 9h à 17h.

Le meilleur accueil vous sera réservé. A bientôt

Contact : THEATE Philippe
Tél : 06.74.88.11.07
Mail : billard.stsardos@gmail.com

Hip-Hop

La danse Hip-hop est de nos jours de plus en plus populaire et emporte un vif succès auprès des enfants et adolescents.

Cette danse issue du quartier du Bronx à New-York est plus qu'un art, un sport à part entière, qui permet au pratiquant de s'exprimer mais aussi de développer l'ensemble de ses qualités physiques.

Sur la commune de Saint-Sardos, le professeur, Raphaël, vous initiera à cette discipline tout en mettant un point d'honneur sur les valeurs

qu'elle transmet, telles que le respect, et le partage. Mêlant danse et acrobatie toujours plus impressionnantes, nous aboutirons



en fin d'année à la présentation d'un show chorégraphique, ainsi que d'un Battle (compétition par équipe).

Les cours ont lieu tous les vendredis hors période de vacances scolaires à la salle du foyer de 18 h à 19 h.

Possibilité d'ouvrir un cours supplémentaire pour les ados. Raphaël accueillera vos enfants avec plaisir pour un cours d'essai.

Contact : Raphaël MARIA
Lieu : salle du foyer

Nouvelle intercommunalité : Grand Sud Tarn et Garonne

Conformément à la loi NOTRe portant une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, le Préfet, par arrêté du 29/03/2016 a prévu la fusion de les Communautés de Communes Terroir de Grisolles et Villebrumier, Pays de Garonne et Gascogne et Garonne et Canal à compter du 1er janvier 2017.

Cette nouvelle Communauté des Communes, dénommée Grand Sud Tarn et Garonne, comprend environ 43.000 habitants et 27 communes.

Elle exerce les compétences obligatoires suivantes à compter du 1er janvier 2017 :

- Aménagement de l'espace (PLUI, SCOT,...)
- Développement économique et touristique
- Collecte et traitement des déchets des ménages
- Aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Concernant les compétences optionnelles ou facultatives exercées par les trois communautés de communes fusionnées, elles feront l'objet d'un débat au futur conseil communautaire et seront soumises à la définition de leur intérêt communautaire au plus tard le 31/12/2017 pour les compétences optionnelles et au plus tard le 31/12/2018 pour les compétences facultatives.

Composition du nouveau conseil communautaire qui comprend 27 communes et 45 sièges :

COMMUNES	Nombre de sièges et de voix
Montech	7
Verdun-sur-Garonne	5
Grisolles	4
Labastide-Saint-Pierre	4
Orgueil	2
Dieupentale	2
Finhan	1
Bessens	1
Pompignan	1
Mas-Grenier	1
Campsas	1
Villebrumier	1
Nohic	1
Montbartier	1
Lacourt-Saint-Pierre	1
Aucamville	1
Escatalens	1
Saint-Sardos	1
Bourret	1
Savenès	1
Canals	1
Bouillac	1
Monbequi	1
Varennes	1
Fabas	1
Beaupuy	1
Comberouger	1

Samedi 7 janvier 2017 se sont tenues les élections pour le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne.

Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne
120 avenue Jean Jaurès 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE
Tél. 05.63.02.71.59 www.garonne-gascogne.com

Les résultats sont :



Présidente : Marie-Claude NEGRE (CAMPSAS)

1er Vice-Président : Jacques MOIGNARD (MONTECH) chargé du Tourisme

2ème Vice-Président : Stéphane TUYERES (VERDUN) chargé du développement économique et de l'emploi

3ème Vice-Président : Patrick MARTY (GRISOLLES) chargé de l'aménagement du Territoire, de la mobilité et développement numérique

4ème Vice-Présidente : Marie-Anne ARAKELIAN (MONTECH) chargée de l'enfance et la jeunesse

5ème Vice-Président : Claude LAVERGNE (LABASTIDE ST PIERRE) chargé des finances, des ressources humaines et de la mutualisation

6ème Vice-Président : Alfred MARTY (MONBEQUI) chargé de l'eau, des milieux aquatiques, du SPANC et de l'assainissement

7me Vice-Président : Alexandre BILLIARD (BESSENS) chargé des déchets ménagers

8ème Vice-Présidente : Mélanie JEANGIN (GRISOLLES) chargée de la culture et du patrimoine

9ème Vice-Présidente : Aurélie CORBINEAU (VERDUN) chargée du développement durable, des politiques territoriales, de la communication et de la démocratie participative

10ème Vice-Présidente : Isabelle LAVERON (MONTECH) chargée des politiques sociales

11ème Vice-Président : Jérôme BECQ (LABASTIDE ST PIERRE) chargé de la gestion des zones d'activités économiques

12ème Vice-Président : Alain ALBINET (VARENNES) chargé de la voirie, des services techniques et de la gestion des bâtiments publics

13ème Vice-Président : Philippe DE TARRAGON (SAVENES) chargé de la sécurité

Conseiller communautaire : Jean-Luc BOCHU (LABASTIDE ST PIERRE) Elu membre du Bureau Soit 14 membres du bureau : 13 vice-présidents + un conseiller communautaire.

On peut regretter que les membres du Bureau soient répartis entre seulement 8 communes sur les 27 qui composent la nouvelle Communauté de Communes (dont 9 vice-présidents sur les 4 plus grandes communes).

Le système de répartition des sièges favorise très largement les grandes communes. Espérons quand même que les 18 petites communes restantes puissent faire entendre leur voix au sein des commissions...

Parc de loisirs de Saint-Sardos

Le parc de loisirs a accueilli 34 908 personnes, soit 7% de plus par rapport à l'été 2015.

Vous avez été nombreux à découvrir les nouvelles tyroliennes au dessus du lac. Le paintball a bien fonctionné (467 parties vendues). Il rouvrira dès le mois d'avril sur réservation. Cette activité est accessible à partir de 9 ans.

En partenariat avec la cave et les Francs Tireurs, notre soirée bodega a été un vraie succès ; nous la renouvellerons l'été prochain.



EN QUELQUES CHIFFRES

- 604 abonnés de la CC PGG
- 131 groupes facturés (CLSH)
- 150 434 € de Chiffre d'Affaires
- 142 949 € de charge

Ouverture :
du 1er juillet au 3 septembre
10h30 - 19h Tous les jours

Dès le mois de mai,
pensez à réserver
votre abonnement



Tél : 05.63.64.36.16
www.garonne-gascogne.com
parcdeloisirs@garonne-gascogne.com

Accueil de Loisirs Saint-Sardos

Mercredi ou Vacances Scolaires : Tél. 05.63.02.71.20
 Directrice : Mme REY Fabienne
 Directrice adjointe : Mme DULAURIE Sabrina

Modalités d'Inscription

Les parents doivent fournir un dossier complet comprenant :

- Fiche de renseignement
- Fiche sanitaire dûment remplie (protocole médical en cas d'allergies)
- Photocopie du carnet des vaccinations mis à jour
- Photocopie du livret de famille
- Règlement intérieur daté et signé
- Présentation de la carte d'adhérent (carte astuce) de l'année en cours

L'inscription est prise en compte uniquement quand le dossier administratif est complet.



Tarifs pour les enfants de la Communauté de Communes

Les mercredis : 3 formules
 Garderie Restauration 5€
 Prix 1/2 journée avec repas 10€
 Prix 1/2 journée sans repas 7€

Les petites et grandes vacances : 3 formules
 Prix à la journée 1er enfant 13€
 2ème enfant 12€
 Prix à la semaine 1er enfant 60€
 2ème enfant 55€

Le Paiement

La totalité du règlement doit se faire au moment de l'inscription, les familles peuvent présenter :

- Aides au temps libres de la CAF ou de la MSA
- Tickets CESU (chèques emplois services)
- Chèques vacances (ANCV)

La prise en charge d'une partie du règlement (comité d'entreprise ou autre organisme) est acceptée. Dans ce cas, un chèque de caution sera demandé et restitué après le versement de l'aide.



Horaires des Accueils Enfants

Mercredi : 12h - 18h30
 Vacances scolaires :
 Lundi - Jeudi : 7h30 - 18h30
 Vendredi : 7h30 - 17h30



CALENDRIER DE L'ACCUEIL DE LOISIRS 2017

MERCREDIS Inscriptions un mois à l'avance au centre d'hébergement

JANVIER 4 11 18 25	FÉVRIER 1 22	
MARS 1 8 15 22 29	AVRIL 19 26	MAI 3 10 17 24 31
JUIN 7 14 21 28	JUIL 5	

PETITES VACANCES

HIVER 2017

Inscriptions au centre d'hébergement
 Mardi 10/01 : de 17h à 19h
 Mercredi 11/01 : de 14h à 18h
 Jeudi 12/01 : de 17h à 19h
 Vendredi 13/01 : de 17h à 19h
 Samedi 14/01 : de 9h à 12h

Du 06 février au 17 février inclus

PRINTEMPS 2017

Inscriptions au centre d'hébergement
 Mardi 07/03 : de 17h à 19h
 Mercredi 08/03 : de 14h à 18h
 Jeudi 09/03 : de 17h à 19h
 Vendredi 10/03 : de 17h à 19h
 Samedi 11/03 : de 9h à 12h

Du 3 avril au 14 avril inclus

GRANDES VACANCES

ÉTÉ 2017

Inscriptions au centre d'hébergement
 Mardi 30/05 : de 17h à 19h
 Mercredi 31/05 : de 14h à 18h
 Jeudi 01/06 : de 17h à 19h
 Vendredi 02/06 : de 17h à 19h
 Samedi 03/06 : de 9h à 12h

Du 10 juillet au 1 septembre inclus

Vie de l'Intercommunalité

Une nouvelle déchèterie à Verdun, pour voir plus loin

Les travaux de la déchèterie de Verdun-sur-Garonne ont commencé mi-septembre, à la sortie de la ville, en direction de Mas-Grenier. Cette déchèterie modulaire est la plus grande du département et est ouverte depuis le 16 janvier 2017.



Avec la mise en conformité de la déchèterie de Dieupentale, arrivée à saturation, le montant des travaux dépasse le million d'euros, dont 60% sont subventionnés (ADEME, Conseil Départemental...). Les utilisateurs y retrouvent les mêmes services qu'à Dieupentale, et l'accent est porté sur le réemploi. En effet, un partenaire travaille à la réparation des objets déposés.

Végétaux :

comment limiter ses passages en déchèterie ?

PASS, d'accès en déchèterie

Depuis le 16 janvier 2017, les conditions d'accès en déchèterie évoluent. Les déchèteries de Dieupentale et de Verdun-sur-Garonne sont équipées d'un système de gestion informatisé des accès des usagers. Un dispositif composé d'une barrière à l'entrée du site et d'une borne d'accueil permet de vous identifier et d'enregistrer les dépôts. L'obtention du PASS est obligatoire, pour vous permettre, de continuer à utiliser ces installations. Pour faire la demande du PASS déchèterie, inscriptions sur www.sgv82.fr

Un seul PASS est attribué par foyer.

Il suffit de compléter le formulaire avec les justificatifs nécessaires (pièce d'identité et attestation de domicile de moins de 3 mois). Sans internet, il est possible de compléter un formulaire papier (en le demandant auprès du pôle Environnement à Dieupentale : 350 chemin de la Fraysse 82170 DIEUPENTALE - Tél. 05.63.64.49.80) Dans le but de réguler le nombre de visites, il est pourvu de 18 passages et sera automatiquement réinitialisé le 31 décembre de chaque année (cela correspond à 1 passage toutes les 3 semaines). Les passages supplémentaires doivent être réglés au préalable. En cas de perte du PASS, son renouvellement sera facturé 10€. Sa durée de validité est de 2 ans. Il pourra être renouvelé sur présentation d'un justificatif de domicile. Délivré gratuitement, le PASS sera adressé par courrier directement dans les boîtes-aux-lettres.

Compostage

Pratiquer du compostage avec des feuilles, de l'herbe ou avec ses déchets de cuisine permet de fabriquer un engrais naturel et gratuit ! Possibilité d'acheter un composteur à 15 € à la déchèterie de Dieupentale (320L).

Broyage

Faites appel au service de broyage des branches à domicile avec notre agent. Cela permet d'obtenir un broyat pour pailler ses plantes ou son potager. Coût 15 €/h (jusqu'à 10m3/h).

Paillage

Le dépôt de feuilles et d'herbe au pied des plantes permet des économies d'eau, fertilise le sol et évite le désherbage. Malin !

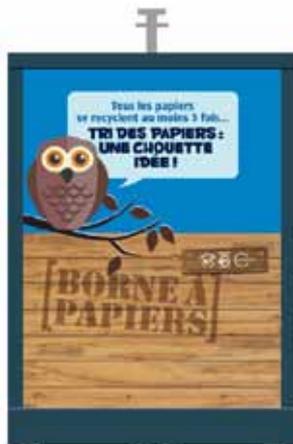


Choix des essences

Favoriser l'implantation d'arbustes ou de haies à croissance lente pour éviter les tailles trop fréquentes.

Nouveau : La collecte séparée des papiers

Avez-vous remarqué cette chouette ?



Depuis le mois d'octobre, vous pouvez trier tous vos papiers directement dans l'une des 3 bornes prévues à cet effet.

Les emplacements des bornes à papiers sont les suivants :

- Village, derrière la mairie
- Entrée village, cave coopérative
- La Bergeronne

Il suffit simplement d'y apporter tous vos papiers et ils peuvent ainsi être recyclés. Prochainement, nous allons vous distribuer un sac pour effectuer le tri des papiers, pour ensuite les apporter dans une borne.

Déposez ici tous vos papiers graphiques



Journaux, magazines / Publicités, prospectus / Enveloppes, papiers / Catalogues, annuaires / Courriers, lettres / Livres, cahiers

La collecte des déchets verts

En zone agglomérée : le 1er mardi du mois (d'avril à novembre). S'inscrire à la mairie. Sont acceptés :

- Les tailles de haies et d'arbustes, les branches d'arbres de diamètre > à 15cm attachés en fagots d'1.50 m de long maxi.

- Les feuilles ou tontes de pelouses stockées dans les poubelles ou bassines qui seront vidées directement dans la benne

Pour les élagages plus importants, vous devez les transporter au quai de transfert de la déchèterie.

Collecte des déchets : du nouveau pour bientôt

En 2017, la collecte va passer en conteneurs individuels dans votre commune, là où ça sera techniquement possible.

Un ambassadeur du tri viendra vous remettre les conteneurs adéquats et vous expliquera toutes les consignes liées à ce nouveau mode de collecte.



Les conteneurs seront dimensionnés en fonction du nombre de personnes dans le foyer.

Les jours de collecte seront modifiés. Les ordures ménagères résiduelles seront collectées une fois par semaine et les bacs de la collecte sélective une fois tous les quinze jours.



Les Déchets acceptés

GRAVATS / INERTES	DÉCHETS VERTS	MÉTAUX	PAPIERS / CARTONS	VERRE	BATTERIES
LAMPES	TOUT VENANT	HUILE DE VIDANGE	PILES	PNEUMATIQUES	DÉCHETS ELECTRONIQUES
HUILES DE FRITURE	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	CARTOUCHES	AUTOMÉDICATION	BOIS	TEXTILES



Adoptez des poules

Le syndicat vous offre la possibilité d'adopter 2 poules pour réduire votre poubelle.

Elles consomment près de 180 kg de restes de repas par an. Livraison de mars à octobre sur inscription:

- 5€ / 2 poules de 4-5 semaines
- 15€ / 2 poules de 18-20 semaines

Vous êtes intéressés ?

Rendez-vous sur www.sgv82.fr ou au 05.63.64.49.80.

Plus d'infos : www.sgv82.fr



Faustine HENRIC, 15 ans, réside à Saint-Sardos depuis l'âge de 3 ans, âge à partir duquel elle commence le judo au Judo Club Verdunois (MJC Verdun).

Elle y gravira tous les échelons pour atteindre la plus haute marche pour une minime dans sa catégorie - de 52 kg :

- 1ère au championnat Inter-Régional (Midi-Pyrénées/Aquitaine/Limousin/Poitou Charentes) - 18 mai 2014
- 1ère du Tournoi International de Saint-Cyprien (13 pays) - 09 mars 2015
- 3ème par équipe de département (Tarn-et-Garonne) à la Coupe de France (83 équipes) - 30 mai 2015

Suite à ses résultats, elle intègre l'internat du Pôle Espoirs Aquitaine et signe au Stade Bordelais ASPTT en septembre 2015.

Mais un accident de la route va la priver de Tatamis pendant une année. Après une longue et douloureuse convalescence, elle reprend la compétition en octobre de cette année où ses excellents résultats font preuve de courage et de détermination pour une cadette première année :

- 3ème au Critérium National de Ceyrat - 16 oct 2016 (-de 52 kg)
- 2ème au Tournoi National Label A de Limoges- 22 oct 2016 (-de 52 kg)
- 3ème au Championnat de France par équipe de Clubs (Stade Bordelais) - 26 nov 2016

Ainsi elle se qualifie pour le Tournoi de France International Cadettes à Cannes le 21 janvier 2017.



Morgan BIGOT, 10 ans, réside à Saint-Sardos et démarre le BMX à l'âge de 4 ans au BMX CLUB CAMPSAS. Il est le plus petit gabarit de sa catégorie, encore aujourd'hui, mais avec persévérance, endurance et travail sportif, Morgan monte sur tous les podiums.

Cette année, après plusieurs courses en région Midi Pyrénées, Morgan finit 1er de la coupe Midi-Pyrénées de BMX pupille et vice-champion Midi-Pyrénées en catégorie Pupille.

A cette occasion le conseil départemental a récompensé tous les pilotes du Tarn et Garonne.

Cette année, Morgan change de catégorie et passe en 1ère année Benjamin.

Le club de Campsas possède cette année 108 licenciés. Une importante augmentation puisque en 2015, il y avait 32 licenciés. 1 licencié sur 4 fait du BMX dans le Tarn & Garonne. Le club propose plusieurs disciplines (route, VTT, et Baby Vélo).



Toutes vos démarches sur le site internet de la Mairie

Vous trouverez de très nombreuses informations et téléchargements sur le site Internet :

www.saint-sardos82.fr

- Sur la commune : l'actualité et l'agenda, le Plan Local d'Urbanisme, le Cadastre,...
- sur l'enfance et la jeunesse : démarches pour l'inscription à l'école, à la cantine, à la garderie, les menus de la cantine, les transports scolaires, les centres de loisirs...
- sur vos démarches : carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire, recensement citoyen,...

- sur la vie pratique : artisanat et commerces, collecte des déchets, transports,...

- sur vos loisirs et le tourisme : associations communales, médiathèque...

Tout ceci n'est qu'une liste exhaustive !
Nous vous invitons donc à visiter notre site et à nous faire part de vos remarques.



Transports

SAINT SARDOS - DIEUPENTALE SNCF EN BUS!

Info : Keolis Pyrénées - www.keolis-pyrenees.com - Tél : 05.62.34.73.79



JOURS DE CIRCULATION	DU LUNDI AU VENDREDI	DU LUNDI AU VENDREDI	SAMEDI	DU LUNDI AU VENDREDI	DU LUNDI AU VENDREDI	DIMANCHE ET JOURS FERIES
BEAUMONT DE LOMAGNE Place Jean Moulin	6:15	-	8:15	16:00	-	18:50
LARRAZET D928-D25	6:25	-	8:25	16:10	-	19:00
SAINT-SARDOS Groupe Scolaire	6:33	-	8:33	16:18	-	19:08
MAS GRENIER Centre	6:39	7:45	8:39	16:24	18:20	19:14
VERDUN SUR GARONNE Parking Casino	6:47	7:53	8:47	16:32	18:28	19:22
DIEUPENTALE D6-D813	6:56	8:02	8:56	16:41	18:37	19:31

MONTAUBAN - DIEUPENTALE - TOULOUSE

14 départs de Dieupentale en direction de Toulouse entre 6h15 et 19h44
13 départs de Dieupentale en direction de Montauban entre 6h48 et 21h12

Contact TER Midi-Pyrénées :
www.mobimipy.fr
ou 0 800 31 31 31
(gratuit depuis un téléphone fixe)

JOURS DE CIRCULATION	DU LUNDI AU VENDREDI	DU LUNDI AU VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE ET JOURS FERIES	DU LUNDI AU VENDREDI	DU LUNDI AU VENDREDI
DIEUPENTALE D6-D813	7:00	12:57	15:25	18:00	18:00	19:00
VERDUN SUR GARONNE Parking Casino	7:09	13:06	15:34	18:09	18:09	19:09
MAS GRENIER Centre	7:17	13:14	15:42	18:17	18:17	19:17
SAINT-SARDOS Groupe Scolaire	-	13:20	15:48	18:23	-	19:23
LARRAZET D928-D25	-	13:28	15:56	18:31	-	19:31
BEAUMONT DE LOMAGNE Place Jean Moulin	-	13:38	16:06	18:41	-	19:41

Carte scolaire

Pour les élèves quittant le primaire, les établissements secondaires sont les suivants :

COLLÈGE : Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne
LYCÉE : Jean de Prades à Castelsarrasin

Transports Scolaires

Prise en charge et dépose devant l'école ou à l'abribus en sortie du village. La commune prend en charge 30% des frais de transport.

Pensez-y!
Transport
à la demande

Prise en charge à votre domicile pour la desserte du marché de Verdun-sur-Garonne le vendredi, place du colonel blas.
Arrivée au marché à 10h, départ du marché à 12h
Tarifs ALLER 1€50 - ALLER/RETOUR 2€
Réserver au plus tard la veille de votre déplacement auprès de Translomagne Tel. 05.63.94.02.97



Recensement Citoyen

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger), munis des pièces suivantes : carte nationale d'identité, livret de famille des parents et justificatifs du domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Une attestation de recensement sera remise : elle sera réclamée pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP-BEP-Baccalauréat, permis de conduire, conduite accompagnée, concours de la fonction publique,...)

Entre la date du recensement et l'âge de 18 ans, les jeunes participeront à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). En fin de journée, un certificat de participation sera remis. Ce certificat sera également requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Tarifs Communaux 2017 des Prestations disponibles en Mairie

PHOTOCOPIES (noir et blanc, la feuille copiée)
 Particuliers 0,25 €
 Sociétés Communales 0,10 €
 PHOTOCOPIES (couleur, la feuille copiée)
 Format A4 2 €
 Format A3 3 €
 TÉLÉCOPIES (la feuille faxée) 1 €

PLASTIFICATION DE DOCUMENTS
 Format A7..... 0,50 €
 Format A4 1 €
 Format A3 1,50 €

GARDERIE (année scolaire 2015-2016)
 1) Sans études du soir :
 Par an et par enfant 120 €
 Par trimestre scolaire et par enfant 50 €
 2) avec études du soir :
 (Uniquement du CP au CM2, les mardi et jeudi, de 17h30 à 18h15)
 Par an et par enfant 170 €
 Forfait dépassement horaire après 19h
 (par 1/2 heure entamée).....9 €
 Inscription exceptionnelle
 (4 j max par trimestre scolaire, par enfant et par jour).....8 €
 CANTINE SCOLAIRE (année scolaire 2015/2016)

Repas enfant2,95 €
 Repas adulte 4,55 €

CONCESSIONS CIMETIÈRE
 Concessions perpétuelles (5 ou 6 m2).....20 € le m2

RECHERCHE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL DE PLUS DE 100 ANS
 Par acte recherché de plus de 100 ans..... 31 €

LOCATIONS DE SALLES
 Salle du lac (Caution 800€ / lavage, gardiennage et électricité compris / chauffage compris en hiver / possibilité de location de vaisselle: 0,05 € pièce) :

Pour les Associations Communales
 ÉTÉ (du 1/06 au 30/09) 230 €
 HIVER (du 1/10 au 31/05)..... 400 €

Pour les Saint-Sardossiens (payant la taxe d'habitation)
 ÉTÉ (du 1/06 au 30/09) 260 €
 HIVER (du 1/10 au 31/05)..... 430 €

Pour les extérieurs à la commune
 ÉTÉ (du 1/06 au 30/09) 580 €
 HIVER (du 1/10 au 31/05)..... 750 €

Les Assistantes Maternelles

BALZALGETTE REINE *
 Nauquets
 Tél. 05.63.64.33.60
 06.89.16.17.34

BOUYSSIERES MYRIAM *
 Les Coymes
 Tél. 05.63.65.64.30
 06.60.26.36.67

FORTUNA-KENNEL VIRGINIE *
 21, rue Toulouse Lautrec
 Tél. 07.51.68.81.64
 05.63.31.28.77

JORDI JOSETTE *
 7 avenue de Gascogne
 Tél. 06.67.00.72.85
 05.63.02.26.38

BLIN MARLÈNE*
 9, rue Toulouse Lautrec
 Tél. 06.24.86.96.32

CARNAULT CHARLINE *
 21 rue Maurice Ravel
 Tél. 07.77.94.24.38
 05.81.04.24.96

GAUTHIER AMANDINE *
 2, place de l'Eglise
 Tél.09.54.45.79.22
 06.95.11.00.31

LISTELLO JOELLE *
 4, rue Jean de la Fontaine
 Tél. 05.63.64.49.58

SCALBERT CHRISTELLE *
 5, rue Frederic Chopin
 Tél. 06.07.75.16.93

* Assistante maternelle agréée par la P.M.I du Conseil Départemental 82 en date du 20/12/2016

Alimentation générale

ÉPICERIE / DÉPÔT DE PAIN / PRESSE / TABAC / GAZ
M. et Mme Berrié
Place du centre
Tél. 05.63.02.51.66
Ouvert tous les jours 7h-19h
Dimanche 7h-13h

Boucherie

BOUCHERIE GISBERT
Charcuterie artisanale
Gisbert Thierry
Place de la croix
Tél. 05.63.64.38.79 /
06.83.13.98.98

Pizzeria

PIZZERIA DE ST SARDOS
Le jardin de Sylvie
Tél. 05.81.98.79.55
Ouvert du mardi au
dimanche soir

AOC St Sardos

CAVE COOPERATIVE
Les vigneron de St-Sardos
Tél. 05.63.02.52.44
contact@cave-saint-sardos.com
www.cave-saint-sardos.com

SYNDICAT DES PRODUCTEURS
DE L'AOOC DE SAINT-SARDOS
Président: Guiraud Bertrand
Tél. 05.63.02.63.67

Fruits et légumes

GAEC DE BIOULESQUE
Fruits et légumes
Ourliac frères
Tél. 05.63.02.53.76 /
06.86.08.87.49

Traiteur

PATATE SHOW
Pomme de terre cuites
au four garnies - Marchés
gourmands, anniversaires..
Prouet Jocelyne
Auto-entrepreneur
Tél. 06.09.06.28.88

Coiffure

EMITIF'S SALON DE COIFFURE
Le Jardin de Sylvie,
Berger Emilie
Tél. 05.63.64.61.51

CAROLE COIFF'UP
Coiffure à domicile
BOUTIC Carole
Tél. 06.74.48.13.57
caroboutic@gmail.com

Infirmiers

CABINET D'INFIRMIERS
4 rue de la Poste
AHOKPE Virginie
Tél. 06.40.11.81.63
Menville Stephan
Tél. 06.25.34.37.38

CABINET D'INFIRMIERS
Braun Sabine
Tél. 06.74.45.30.14
Legier Maryvonne
Tél. 06.77.42.51.07
So Grégory
Tél. 06.86.69.95.18

CABINET D'INFIRMIERS
4 rue des Ecoles
Martinez Virginie
Pilon Roselyne
Tél. 06.07.74.14.58

Mécanique Automobile

SAINT SARDOS AUTOMOBILE
Mécanique générale,
carrosserie, climatisation,
géométrie, lustrage optique,
décalaminage véhicule
Bovo Yannick
Zone Economique de Naudin
Tél. 05.63.02.53.44

Électricité

PLAQUELEC
Electricien
Bosquet Guy
Tél. 06.63.00.91.96
plaquelec31@hotmail.fr

BIGOT STEPHANE
Electricité générale,
climatisation / VMC,
alarme, conformité
électrique, informatique,
dépannage + automatisme
portail
Tél. 06.24.88.28.99
bsesudouest@orange.fr

Peinture

LAURENCE PEINTURE
Artisan peintre, travail soigné
Delrieu Laurence
Tél. 06.71.48.27.40 /
05.63.27.73.24

Rénovation Habitat

SOCIÉTÉ 2PF EUROHABITABLE
Rénovation et amélioration
de l'habitat: carrelage,
électricité
Thédié Patrick
Tél. 06.75.74.23.30
pat2tricus@hotmail.fr

Menuiserie

SARL MAGNÉ
Fourniture et pose de
menuiserie bois, alu et PVC
Plâtrerie, isolation
Magné Sébastien
6 chemin du tour de ronde
Tél. 05.63.02.53.15

Plâtrerie

BFS - BÂTIFRANCE SERVICES
Plaquistes - Plâtrier
Floutié Pascal
Tél. 06.50.67.57.56
floutiepascale@gmail.com

JS PLATERIE
Plâtrerie traditionnelle, pose
de parquet, isolation phonique
Sabatier Jérôme
Tél. 05.63.30.42.06 /
06.83.83.14.71
jsplaterie1@yahoo.fr

Plomberie Chauffage

CCSE CONFORT
Plomberie, chauffage, solaire
thermique, climatisation
Sainrat Yves
Tél. 05.63.02.24.15 /
06.64.99.81.90
contact@ccse-confort.fr

Terrassement - Entretien - Dépannages

JF SERVICES
Terrassement, entretien
jardin, rénovation, plomberie,
lavage auto, aide à la
personne et petits dépannages
Fortuna Jérôme
Tél. 05.63.31.28.77 /
07.85.60.18.84
jerome.fortuna123@orange.fr

Multiservices

B2P SERVICES
Petit travaux intérieur et
extérieur
BOUÉ-BRUSQUET Patrice
Tél. 06.14.84.06.45
contact@b2p-services.fr -
www.b2p-services.fr

Garage, Portail

LA FERMETURE
Vente, pose, maintenance et
dépannage de portails, portes
de garage et portes d'entrée
Labbé Anthony
9 rue Paul Cézanne
Tél. 06.89.61.28.39
contact@la-fermeture.fr
www.la-fermeture.fr

Prise de vue aérienne

DRONE IMPULSE
Llored Aurélien
Tél. 06.50.90.54.18
aurelien.llored@drone-impulse.com
www.drone-impulse.fr

Discomobile Magicien Karaoke

MAGIK MUSIK
Discomobile, karaoké,
magicien, arbre de Noël,
mariage, anniversaire
Tél. 06.63.00.91.96 /
06.64.43.86.60
magikmusik31@hotmail.fr

Repassage Couture

ABRAKADRABRA
Repassage, retouche et couture
Bosquet Yvette
Tél. 06.64.43.86.60
narayanaby@hotmail.fr

Spectacle équestre Animation

HASTALUEGO SOPHIE
Conseil en
équitation de
spectacle, fantaisies
équestres, voltige.
Les Ecuries
Tél. 06.82.68.40.73
sophie.max.hasta@club-internet.fr

Centre équestre

LES ÉCURIES DU DOMAINE
DU CHÊNE ROY
Cours - stages - pensions
dressage - chevaux -
baby poneys et le petit
plus monte en amazone!
Roselyne Chavany
Enseignante B.E.E.S
Tél. 06.03.60.62.55
ecuriesducheneroy@laposte.net
www.ecuries-du-chene-roy.ffe.com

Flippers

FLIPPER PASSION
Pièces détachées neuves et
occasions
Didier Campeaux
lieu-dit Barbara
Tél. 06.73.00.95.84
flipper-passion@laposte.net
www.flipper-passion.com

Santé Bien-être

NANOU ALOÉ VERA
Vente Directe Indépendant
Forever Living Products
Busson Anne-Lise
3 rue Maurice Ravel
Tél. 06.81.17.08.69

Station service et de lavage

STATION AUTOMATE RÉSEAU
AIRE C
24/24, paiement par carte
bancaire ou badge
Chemin de Naudin
Tél. 05.63.39.04.61
www.louda.fr



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
Samedi 28 janvier	LE DUO DES NON	salle des fêtes	comité des fêtes
Mercredi 8 février	HANDI JEUX	salle du foyer	Tour de Jeu
Dimanche 12 février	LOTO DU CENTRE ÉQUESTRE	salle des fêtes	centre équestre
Dimanche 19 février	BANQUET DE LA CHASSE	salle des fêtes	ACCA
Vendredi 17 mars	LOTO DE L'ÉCOLE	salle des fêtes	École
Mercredi 29 mars	CARNAVAL DE L'ÉCOLE	départ de l'école à 14h30	École
Mardi 4 avril	HANDI JEUX	salle du foyer	Tour de Jeu
Dimanche 9 avril	VIDE-GRENIER	salle des fêtes	Francs Tireurs
Samedi 22 avril Dimanche 23 avril	FESTIN CULTUREL : Thème Irlandais : Conférences, pièce de théâtre, concert le samedi soir, repas cochon de lait à la broche le dimanche	Cave de Saint-Sardos	Vignerons
6 - 7 - 8 mai	FÊTE DU VILLAGE		COMITÉ DES FÊTES
Vendredi 6 mai	Soir : GROUPE DE ROCK «LES BRAQUEURS»	Foyer rural	
Samedi 7 mai	Matin : CONCOURS DE PÊCHE. Après-midi : SPECTACLE DE MARIONNETTES pour les enfants Soir : REPAS « Viande à la broche » - RETRAITE AUX FLAMBEAUX - FEU D'ARTIFICE - BAL avec le groupe de rock «BLAXON»	Lac de Combecave Foyer rural Foyer rural Lac de Boulet - Foyer rural	
Dimanche 8 mai	11h : GRAND' MESSE, CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS, APÉRITIF DANSANT Fin d'après-midi : APÉRITIF, FRITES/SAUCISSES, AMBIANCE BANDA Soir : SOIRÉE DANSANTE	Église Monument aux morts - Foyer Foyer rural Foyer rural	Offert par la Mairie
Vendredi 2 juin	TOURNOI VÉTÉRANS	Stade Jean ROGER	Francs Tireurs
Vendredi 23 juin Samedi 24 juin	FÊTE DE FIN DE SAISON - 1ÈRE ÉDITION ÉVÈNEMENT CULTUREL ARTISTIQUE ET SPORTIF - GALA DE DANSE ET CONCERT DE MUSIQUE	Salle des fêtes - Foyer rural Salle du billard	MJC
Mardi 27 juin	FÊTE DE L'ÉCOLE	Salle des fêtes	École
Samedi 1er juillet	OUVERTURE DU PARC DE LOISIRS DE SAINT-SARDOS	Parc de loisirs	CC Grand Sud TG
Samedi 22 juillet	SOIRÉE BODEGA	Parc de loisirs	CC Grand Sud TG - Cave - Francs Tireurs
Samedi 5 août Dimanche 6 août	FÊTE DU VIN, VIDE GRENIER, MARCHÉ GOURMAND avec animations	Rue du Balat Grand Cave	Vignerons de St-Sardos Comité des fêtes
Mer 16 / Jeudi 17 août Mar 22 / Mer 23 août	TOURNOIS D'ÉTÉ FINALE TOURNOIS D'ÉTÉ	Stade Jean ROGER	Francs Tireurs
Samedi 16 septembre	CONCERT DES NADAU	Salle des fêtes	Comité des fêtes
Dimanche 29 octobre	TÉLÉTHON, TRAIL, RANDONNÉE	Salle des fêtes	Saint-Sardos loisirs

Tout au long de l'année

1er mardi de chaque mois : **LOTO DES AÎNÉS** au club house, organisé par l'association «L'Esclarida del Ser»

1er dimanche (de novembre à avril) : **BAL MUSETTE** à la salle des fêtes, organisé par le Comité des Fêtes

Mardi 14h - 16h30 / Jeudi 10h - 12h (en période scolaire)

Samedi 10h-12h (toute l'année) : **BIBLIOTHÈQUE**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 13h30 - 17h15 : **JEUX DE DÉTENTE** (carte Astuce obligatoire - clé de la salle sur demande à la mairie - renseignement MJC ou mairie)

Numéros Utiles

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17 ou 05.63.27.03.61

SAMU - 15

LA POSTE rue de la poste
05.63.64.34.39 Ouverture au public
du lundi au vendredi de 14h à 17h

ÉCOLE 1 place Marius GRANIE
05.63.02.52.06

MÉDIATHÈQUE jardin de Sylvie
05.63.27.74.24

PERCEPTION - TRÉSOR PUBLIC 236
avenue de Toulouse, VERDUN
05.63.02.50.58

MJC 15 rue Clémence Isaure VERDUN
05.63.27.01.70

ÉCOLE DE MUSIQUE 05.63.27.01.76

CENTRE DE LOISIRS ENFANTS
05.63.02.71.20

CENTRE DE LOISIRS ADOS

05.63.27.01.70

COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND
SUD TARN ET GARONNE

2 rue tour du four, VERDUN
05.63.02.71.59

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 2 rue
tour du four, VERDUN 05.63.02.71.59
ou 06.87.80.58.36

CRÊCHES 13, rue Louis PASTEUR,
VERDUN 05.63.65.31.22

Rue des jardins, MAS GRENIER
05.63.27.74.71

OFFICE DU TOURISME 19, rue Gabriel
Péri, VERDUN 05.63.64.35.19

ÉCOLE DE FOOTBALL GARONNE
ET GASCOGNE Gouze Jean-Luc

05.63.02.18.03

CROIX ROUGE place des écoles,
VERDUN 05.63.30.68.41

RESTOS DU COEUR Espace St
Pantaléon, VERDUN 05.63.65.40.74

QUAI DE TRANSFERT, DÉCHÈTERIE DE
DIEUPENTALE 05.63.64.49.80

VEOLIA EAU 291 rue des peupliers,
GRISOLLES 05.61.80.09.02

EDF DÉPANNAGE 09 726 750 82 (appel
non surtaxé)

PÔLE EMPLOI 4 côte charretiers,
CASTELSARRASIN 3949

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
37 avenue Gambetta, MONTAUBAN
0 820.25.82.10

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE
MALADIE 592 bd Blaise Doumerc,
MONTAUBAN 3646 (Permanence à

VERDUN , 6 rue de la ville, 2ème et 4ème
lundis de 9h30 à 12h00)

PRÉFECTURE 2 bd Midi Pyrénées BP
779 82013 MONTAUBAN

05.63.22.82.00

Autres informations:
www.service-public.fr

Allô service public 3939 (0.12 €/mn)